

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS893

présenté par
M. Lefèvre

ARTICLE 11 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si la question traitée par cet article peut être pertinente, une concertation doit être privilégiée à la remise d'un rapport au Parlement.